



Migros, Coop: enquête sur les marges de la grande distribution

Les réponses de Migros

Comme toute autre entreprise, et vous le savez, Migros ne donne pas d'information détaillée sur ses marges.

Malgré une enquête approfondie, le Surveillant des prix n'a toutefois pas pu prouver que Migros facturait des marges plus élevées en général. Les marges bénéficiaires du commerce de détail, et donc de Migros, sont extrêmement faibles. En 2022, celle du groupe Migros n'était que de 1,5%. Une grande partie du renchérissement a été supportée et est toujours supportée par Migros elle-même. En outre, Migros n'a aucun intérêt à réaliser un maximum de bénéfices : Ainsi, nous ne payons pas de bonus et n'avons pas à satisfaire les investisseurs. Migros ne peut pas se permettre de pratiquer des prix excessifs compte tenu de la situation concurrentielle.

Les marges dans le commerce de détail sont très modestes, il n'est donc pas étonnant que les mêmes produits se situent dans une fourchette de prix similaire entre les détaillants. En ce qui concerne Migros en particulier, nous proposons dans notre assortiment de nombreuses alternatives aux produits de marque, fabriquées dans notre propre industrie Migros. En contrôlant ainsi une grande partie des coûts tout le long de la chaîne de production de valeur, nos marges brutes peuvent paraître élevées et peu comparables avec celles un détaillant classique, mais nos marges bénéficiaires restent très faibles.

En ce qui concerne la marge nette, comme nous l'avons dit et si l'on en croit notre rapport annuel : 1,5% de marge bénéficiaire reste en caisse à la fin de la journée. Naturellement, ceci est une moyenne et il est évident que la marge des produits alimentaires frais se situe bien au-dessous de celle-ci.

Les produits cités dans vos exemples font tous partie de l'assortiment frais, voire ultra-frais, où les coûts de transport, de maintien de la chaîne du froid, de manutention, de conservation sont très élevés, ainsi que les risques relatifs aux pertes et aléas dus aux produits facilement périssables. La ventilation des coûts composant la marge dite brute se répartit ainsi, dans l'ordre d'importance :

1. Production (dans le cas de produits traités par notre industrie, comme le porc)
2. Coûts de personnel (Achats, Magasins, négociation, etc...)
3. Logistique
4. Coûts de l'énergie, des loyer, bâtiments, etc...
5. Labellisation et contrôles qualité et sécurité alimentaire
6. Coûts liés au marketing (par exemple rabais Cumulus ou actions, mais aussi bien entendu dans certains cas, la simple publicité)
7. Pour-cent culturel (pris sur le chiffre d'affaires)

A la fin, en ce qui concerne les produits frais, s'il reste 1% de cette marge brut marge nette dans cette marge brute, Migros s'en est bien sorti.

Concernant les prix de vente, nous ne pouvons pas nous permettre de n'être pas concurrentiels. Concernant notre engagement pour l'agriculture suisse (...) Migros entretient un rapport de partenariat avec l'agriculture suisse et l'exemple des courgettes le montre. Alors qu'elle aurait pu vendre uniquement des courgettes espagnoles, notre coopérative Migros Genève s'est fait un point d'honneur à acheter le plus possible de production locale et de n'utiliser l'importation que pour combler la différence entre la demande et l'offre locale.

Vos exemples (mis à part le poisson), sont également liés à des régulations de branche auxquelles nous nous tenons, notamment sur les prix d'achat.

[Réponses des coopératives régionales aux cas évoqués dans le reportage :]

Aubergines, commentaire Migros Genève (GMGE) : « *Attention, le calcul de ABE ne tiendrait que si nous avions uniquement des aubergines espagnoles en rayon, or en semaine 21, migros Genève a tenu à proposer autant que possible de marchandise DLR (ndlr : de la région), l'Espagne consistait seulement à combler la quantité nécessaire pour répondre à la demande. Nous avons délibérément choisi d'acheter de la marchandise régionale payée 2.80 alors que nous avons le droit de faire du 100% Espagne. La semaine suivante il n'y avait plus de possibilité d'importer de marchandise étrangère, les conditions de culture étant plus favorables à la culture des aubergines en Suisse, le marché suisse était suffisamment approvisionné, c'est pour cela que nous nous sommes fournis avec de la marchandise DLR en intégralité, en payant les prix suisses fixés par l'Union Maraîchère Suisse (UMS) de CHF 3.40. »*

Courgettes : Le prix de vente de la courgette en semaines 26 et 34 était de 3.90 (et non de 4.50 en semaine 26). Donc le résultat de votre calcul devrait être le même pour ces deux semaines. Les dates de fermeture des frontières s'étendent du 19.04 au 31.10. GMGE : *Les prix d'achat correspondent aux prix conseillés par l'UMS (ndlr : L'Union Maraîchère Suisse)*

Tomates : La phase gérée pour les tomates va du 01.05 au 21.10. Durant ces périodes, sauf si la marchandise Suisse devait manquer, il n'y a pas de possibilité d'importer de la marchandise étrangère. GMGE : *Les prix d'achat sont toujours ceux recommandés par l'UMS, et, sauf surproduction, fluctuent très peu ou pas. C'est pour cela que les prix d'achat et les prix de vente restent quasiment identiques toute cette période (sauf en cas d'action naturellement)*

Différence stabilité du prix des Tomate et Aubergines : Commentaire Migros Genève : *Il faut se référer d'abord aux dates de fermeture des frontières, durant lesquelles, nous devons nous fournir auprès de producteurs DLR, voir auprès de producteurs suisses (priorité est donnée aux product*rices de la région - en cas de manque de marchandise DLR. En général, le marché de la tomate, durant l'été, est très souvent suffisamment approvisionné par la production régionale genevoise. En ce qui concerne les aubergines, leur culture est fortement influencée par l'amplitude de température entre le jour et la nuit. En effet, elles ne supportent pas les nuits froides, et les températures en journée trop excessives.*

La culture de la courgette, se fait principalement en extérieur, et est très dépendantes des conditions climatiques (températures, pluies, chaleurs, etc...) qui interfèrent fortement sur les disponibilités et du coup sur les prix.

Filets de Perches : Commentaire Migros Valais : « *Le producteur Valperca est situé dans le canton du Valais, il y a un fort historique entre cette coopérative et son fournisseur depuis 2010. Dans ce cas précis, la coopérative de Migros Valais et le producteur ont planifié une action locale à longue durée du 23 août jusqu'à fin septembre. En cas de succès, cette opération pourrait [être] reconduite sur cet article "De la région" pour Migros Valais.* »

(...)

Commentaire Migros Genève sur vos autres questions en matière de perches (merci de vérifier votre prix de vente, car ils m'en donnent un autre) : « *Sur cette gamme il y a forcément une gamme de prix différente entre le DLR et l'offre genevoise (avec intermédiaire pour MGE nous la vendons à CHF 79.-/Kg). Nous travaillons activement à MGE pour développer notre propre gamme de poisson locale issue du Lac Léman. Nous nous situons à un prix généralement inférieur à notre principal concurrent, mais nous cherchons activement à améliorer notre pricing et pensons aboutir tout prochainement à une solution au profit de la clientèle.* »

Porcs : Il m'est impossible de commenter votre calcul, n'en ayant pas les détails. La transformation d'un porc acheté à l'éleveur en produits consommables emballés et labellisés, de l'industrie à la distribution, représente un coût énorme qui dépasse en effet largement le prix payé pour la bête. Votre différence de prix, selon mes informations, ne me semble donc pas impossible et pourrait correspondre à une réalité de marché. Ce n'est pas à [Migros] de vous détailler les contraintes spécifiques au marché du porc en Suisse (surproduction, impossibilité d'écouler à un prix coûtant de nombreux morceaux, baisse drastique de la consommation), ni de vous démontrer que le porc est constamment en action, pour vous convaincre que la situation du marché est loin d'être idéale et que la marge bénéficiaire est ridicule à la fin de la chaîne. Les quelques morceaux vendables en rayon permettent à peine de couvrir l'ensemble des coûts. Pour plus d'information concernant la branche, merci de vous adresser à celle-ci.

Demande générale de représentation sur le plateau :

Ces éléments d'information mises à part, le message de base reste le même, Migros ne commente pas ses marges, comme l'ensemble des autres entreprises. Nous ne serions pas opposés à une publication plus détaillée d'icelles, mais ne comprenons pas pourquoi cette transparence ne s'appliquerait qu'au commerce de détail, qui plus est à une partie de celui-ci.